

COMMUNIQUÉ DE PRESSE CONJOINT

RDC : Arrestation de trois militants de la LUCHA à Bunia

Les organisations Partenariat pour la Protection Intégrée (PPI), Initiative pour la Promotion des Droits de l'Homme et de la Réinsertion Sociale (IPDHOR) et Agissons pour le Développement, l'Environnement et les Droits de l'Homme (ADEDHO) expriment leur vive préoccupation et condamnent fermement l'arrestation de trois membres du mouvement citoyen *Lutte pour le Changement (LUCHA)*, intervenue le 12 mars 2026 à Bunia, en province de l'Ituri, dans l'Est de la République Démocratique du Congo. Il s'agit de Sefu Anjissima Abdul Olivier, Kambale Odo Jackson et Paluku Kamate Joachim

Selon les informations recueillies, ces militants ont été arrêtés sur instruction du maire de la ville de Bunia alors qu'ils participaient à une manifestation pacifique devant le bureau de la REGIDESO, pour réclamer l'accès à l'eau potable.

Nos organisations ont appris avec inquiétude que les trois militants ont été conduits à l'auditorat militaire avant d'être transférés en urgence à la prison centrale de Bunia où ils seraient soumis à des actes de torture. Et que ce 20 mars 2026, l'auditeur militaire de garnison, le Major Mag Ngembo Ngwama Guillaume, a renvoyé le dossier devant le tribunal militaire de Bunia, les accusant « d'atteinte à la sûreté de l'État ».

Les organisations signataires rappellent que cette arrestation suivie d'une détention constitue une entrave grave à l'espace civique en Ituri et une violation manifeste de la Constitution de la République démocratique du Congo, qui garantit les libertés d'expression, d'association et de manifestation pacifique. Des pratiques qui contreviennent également aux engagements internationaux de la RDC.

Ainsi, PPI, IPDHOR et ADEDHO :

- exigent la libération immédiate et sans condition de ces trois militants ;
- appellent les autorités provinciales de l'Ituri à mettre fin aux pratiques d'intimidation, de répression et de criminalisation de l'engagement citoyen ;
- demandent aux autorités nationales de garantir la protection de l'espace civique et le respect des droits fondamentaux.

Enfin, nous invitons les institutions nationales, les partenaires internationaux et les mécanismes des Nations Unies chargés de la protection des droits humains à suivre de près cette situation et à encourager les autorités congolaises à respecter leurs obligations constitutionnelles et internationales.

Fait à Bunia, le 21 mars 2026

Les Signataires

#	Organisation	Contact
1	Partenariat pour la Protection Intégrée (PPI)	directeur@ppi-ong.org
2	Initiative pour la Promotion des Droits de l'Homme et de la Réinsertion Sociale (IPDHOR)	Valet.cheb@ipdhor-drc.org
3	Agissons pour le Développement, l'Environnement et les Droits de l'Homme (ADEDHO)	heritiernyamwami0310@gmail.com